

Portrait des actions visant la protection et la mise en valeur
du mont Royal du 18 février 2003 au 31 décembre 2007
Évaluation externe | Proposition pour commentaires



présentée au Bureau du Mont-Royal
avril 2008

Mario Brodeur
MBRODEUR CONSULTANT INC.
1512-3600, avenue du Parc
Montréal (Québec) H2X 3R2

PORTRAIT DES ACTIONS VISANT LA PROTECTION
ET LA MISE EN VALEUR DU MONT ROYAL
POUR LA PÉRIODE DU 18 FÉVRIER 2003 AU 31 DÉCEMBRE 2007
ÉVALUATION EXTERNE | PROPOSITION POUR COMMENTAIRES

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à M. Gilles Rioux, adjoint à la directrice générale adjointe, responsable du Bureau du Mont-Royal pour la confiance qu'il nous a démontrée en nous accordant le mandat. Nous remercions M^{me} Céline Bouchard, chargée de projets au Bureau du Mont-Royal qui a assuré le suivi de l'étude.

REMARQUE

Les propos de ce rapport n'engagent que l'auteur. À différentes étapes, le portrait a tout de même été remis aux instances municipales et ministérielles. Les commentaires préliminaires ou précisions qu'elles nous ont émis à ce jour, ont été considérés.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Contexte	5
2.	Mandat et méthodologie	7
3.	L'acquisition de connaissance et sa diffusion	9
4.	La mise en valeur	13
5.	Les instruments de gestion	17
6.	Conclusion	21
	Annexe	22

1. CONTEXTE

Depuis le 18 février 2003, date qui correspond à l'émission de la recommandation ministérielle en vue de déclarer une partie du territoire du mont Royal arrondissement naturel et historique, une série d'interventions en matière de concertation, de connaissance, de préservation, de conservation et de mise en valeur ont eu cours. Elles ont été encadrées par le Bureau du Mont-Royal, les arrondissements, la ville affiliée, les services corporatifs municipaux, le ministère de la Culture des Communications et de la Condition féminine. L'Office de consultation publique de Montréal, les comités consultatifs d'urbanisme, le Conseil du patrimoine de Montréal, le Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme, la Commission des biens culturels ont contribué à différents projets. Il en est de même pour les grandes institutions et le milieu associatif comme Les Amis de la montagne, le Centre de la montagne, l'Écomusée de l'Au-Delà, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, Héritage Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et l'Association du parc Jeanne-Mance. Certains de ces intervenants sont d'ailleurs des membres de la Table de concertation du Mont-Royal¹. Ces interventions ont eu ou auront des impacts principalement sur des territoires de propriété municipale ou institutionnelle. La somme des efforts déployés et des investissements consentis par ces acteurs est bien entendu très importante.

Dans un tel contexte, l'établissement d'un portrait de la situation à un moment précis est souhaitable pour évaluer les projets réalisés, valider la portée des actions entreprises et planifier celles à venir. Il apparaît aussi important de

¹ Les membres sont : Centre hospitalier de l'Université de Montréal, Centre universitaire de santé McGill, Cimetière Mont-Royal, Cimetière Notre-Dame-des-Neiges Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Montréal, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, Les Prêtres de Saint-Sulpice, Université de Montréal, Université McGill, Les Amis de la montagne, Association du parc Jeanne-Mance, Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Conseil régional de l'environnement de Montréal, Écomusée de l'Au-Delà, Héritage Montréal, Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, Arrondissement d'Outremont, Arrondissement du Plateau Mont-Royal, Arrondissement de Ville-Marie, Bureau du Mont-Royal et Ville de Westmount.

Les observateurs sont: Cimetière espagnol et portugais, Cimetière Shaar Hashomayin, Collège Jean-de-Brébeuf, Commission des biens culturels du Québec, Communauté métropolitaine de Montréal, Congrégation des Soeurs Sainte-Marcelline, Congrégation des Soeurs du Saint-Nom de Jésus et de Marie, Conseil du patrimoine de Montréal, Héritage Laurentien, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Ministère de la Défense nationale du Canada, Ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal, Service de la police de la Ville de Montréal, Service des finances de la Ville de Montréal, Service des infrastructures, du transport et de l'environnement de la Ville de Montréal, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal, Société d'histoire de la Côte-des-Neiges, Université de Montréal – Faculté de l'aménagement – Urbanisme, Université McGill - École d'urbanisme

diffuser ce portrait des actions puisque le partage de l'information est l'assise d'une approche globale en patrimoine.

Comme on l'a souligné plus haut, les propos de ce rapport n'engagent que l'auteur. Les autorités municipales considèrent qu'il est approprié que ce portrait soit réalisé à l'extérieur de la fonction publique dans le but d'obtenir une appréciation distanciée des enjeux. Artisan de la première heure du décret gouvernemental de l'arrondissement historique et naturel, responsable de l'entente sur le développement culturel de Montréal pendant de nombreuses années et l'un des responsables de l'application de la Loi sur les biens culturels, nous sommes depuis cinq ans dégagés de la fonction publique et désormais un observateur privilégié, en position de mesurer les avancées, de pointer les occasions ratées, d'identifier des pistes d'actions et surtout de recevoir les commentaires !

Cette version est donc présentée pour commentaires à la Table de concertation du Mont-Royal. L'intégration de leurs commentaires constituera la deuxième étape de définition du portrait. En troisième étape, les villes et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pourront considérer le résultat de l'exercice et produire le bilan des actions depuis le 18 février 2003.

2. MANDAT ET MÉTHODOLOGIE

Après ces cinq ans d'interventions sur un territoire maintenant reconnu d'intérêt national et en raison de la multitude d'acteurs, les gestionnaires du Bureau du Mont-Royal souhaitent dresser le portrait de la situation du mont Royal sur la base :

- des actions réalisées dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal (l'Entente) ;
- des grandes réalisations hors entente des Villes (Montréal et Westmount) ;
- des actions réalisées par les grandes institutions² propriétaires sur le mont Royal.

Pour ce faire, nous avons répertorié les actions en consultant différentes sources dont:

- les recommandations de crédits de l'Entente. On note que les crédits pour l'axe concernant le mont Royal dans le cadre de l'Entente sont disponibles depuis l'automne 2006. Ces recommandations décrivent succinctement l'objet et le montant de la dépense ;
- la liste des projets soutenus dans le cadre de l'entente tripartite Ville de Montréal / ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine / Société d'habitation du Québec ;
- le bilan de la mise en œuvre 1992-2005 préparé pour la Table de concertation du mont Royal daté de septembre 2005 ;
- les différentes études réalisées pendant cette période qui se trouvent principalement sur le site internet du Bureau du Mont-Royal³.

Les données de ces sources ont été colligées sous la forme d'un tableau joint en annexe. Elles ont été regroupées selon trois grands champs d'interventions :

- l'acquisition de connaissances et sa diffusion ;
- la mise en valeur ;
- les instruments de gestion.

Une analyse des actions est réalisée en fonction de ces trois champs majeurs d'intervention. Un commentaire faisant l'adéquation entre les enjeux poursuivis entre autres dans le cadre de l'Entente et leur atteinte, est formulé lorsque c'est pertinent.

² Les grandes institutions sont au nombre de 14 : Université de Montréal, Collège Jean-de-Brébeuf, Collège Notre-Dame, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, Prêtres de Saint-Sulpice, CUSM Hôpital Général et Hôpital Royal-Victoria, Université McGill, CHUM Hôpital-Dieu, Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, Cimetière Mont-Royal, Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, HEC Montréal, Polytechnique Montréal et ministère de la Défense du Canada

³ <http://ville.montreal.qc.ca/bureaumontroyal>

Afin de compléter le portrait nous avons utilisé un indicateur particulièrement performant quant aux actions sur le bâti soit les autorisations délivrées en vertu de la Loi sur les biens culturels. Ces autorisations sont nécessaires pour toutes les interventions visant à diviser, subdiviser, rediviser ou morceler un terrain, à modifier l'aménagement, l'implantation, la destination ou l'usage d'un immeuble, à faire quelque construction, réparation ou modification relative à l'apparence extérieure d'un immeuble, à démolir en tout ou en partie cet immeuble, à ériger une nouvelle construction, à faire un nouvel affichage, modifier, remplacer ou démolir une enseigne ou un panneau-réclame ou à effectuer des fouilles ou des relevés en matière d'archéologie.⁴

En guise de conclusion, nous nous permettons un exercice prospectif en faisant ressortir les aspects qui nous apparaissent importants à considérer dans les prochaines programmations budgétaires de l'Entente ou dans les prochaines activités des intervenants.

⁴ Loi sur les biens culturels du Québec (L.R.Q., chapitre B-4) articles 35, 48 et 49.

3. L'ACQUISITION DE CONNAISSANCE ET SA DIFFUSION

Patrimoine bâti et historique

Pour le patrimoine bâti et historique, les études ont porté principalement sur la constitution d'une base documentaire et sur la caractérisation du bâti de l'AHNMR. Des recueils d'événements et d'iconographies historiques ont ainsi été mis en ligne sur le site du Bureau du Mont-Royal.

Du côté gouvernemental, la Commission des biens culturels a réalisé une importante étude de caractérisation de l'AHNMR. La Direction du patrimoine du MCCCFC a formulé les objectifs de conservation et de mise en valeur ainsi que les principes d'intervention. Elle a mené un projet pilote d'identification et de documentation des propriétés contributives du mont Royal dans le cadre de la constitution du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Elle s'est aussi doté de certains instruments comme une collection de photos aériennes récentes et anciennes.

Des études typo-morphologiques ont été complétées pour l'ensemble du territoire. Certains secteurs ont même fait l'objet de précision comme celui du campus de l'Université de Montréal et de l'ancien séminaire de philosophie.

Commentaire :

Il est difficile d'établir si les connaissances déjà acquises sont suffisantes et/ou pertinentes pour une gestion efficace des permis par les différentes instances.

Patrimoine funéraire

Un état des lieux pour l'ensemble des patrimoines que l'on retrouve dans les quatre cimetières du mont Royal a été dressé. Des pistes d'action pour la conservation et la mise en valeur de leurs composantes patrimoniales complètent cette étude.

Un pré-inventaire des œuvres en bronze intégrées au monument funéraire des concessionnaires du cimetière Notre-Dame-des-Neiges a été mené par l'Écomusée de l'Au-Delà. Un concept de vigile citoyenne pour contrer la disparition de ces œuvres a aussi été élaboré par le même organisme.

Commentaire :

La connaissance sur le patrimoine immobilier (charniers) et mobilier (monuments) des concessionnaires reste à compléter pour les quatre cimetières.

Patrimoine archéologique

En matière d'archéologie, ce sont principalement des études de potentiel qui ont été réalisées. Elles étaient toutes arrimées à des travaux de voirie, à des travaux de réfection ou d'aménagement de composantes dans le parc du Mont-Royal, à des travaux d'aménagement des propriétés institutionnelles comme l'oratoire Saint-Joseph de Montréal ou à la construction de nouveaux bâtiments.

Commentaire :

Les objectifs de recherche ne semblent pas clairs. De ce fait, les stratégies d'acquisition de connaissance sont calquées sur celles utilisées pour le Vieux-Montréal qui est pourtant un contexte tout à fait différent.

Patrimoine naturel et milieux naturels

Les connaissances étaient fragmentaires en 2003. Le décret gouvernemental spécifiant l'intérêt naturel de la montagne conjugué à l'adoption de différentes politiques environnementales⁵ ont eu pour effet de mettre en relief l'importance de la variable environnementale de l'AHNMR et de ce fait de son patrimoine naturel et de ses milieux naturels en général. Les études en cette matière se sont donc accélérées et enrichies dans une perspective globale et cohérente que constitue le mont Royal.

Des inventaires ou des études de caractérisation ont été pilotés par la Direction des grands parcs et de la nature en ville (Ville de Montréal). Ils ont été menés concurremment aux travaux des groupes de travail de la Table de concertation du Mont-Royal (TCMR) dont l'objectif était l'établissement de régimes de protection satisfaisants pour entre autres, les grandes institutions propriétaires. Dans ce contexte très particulier, les actions-réactions de la Ville et de la TCMR ont eu pour effet d'accélérer l'identification des lacunes en matière de connaissance et l'élaboration de solutions pragmatiques. La présentation à la TCMR du 15 mai 2007 de *L'Approche de protection*⁶ en témoigne. Certains des aspects de cette *Approche* font l'objet du Pacte patrimonial du Mont-Royal⁷ ou se concrétisent en propositions de modifications au Document complémentaire au Plan d'urbanisme.

⁵ Le mont Royal est l'un des 10 écoterritoire identifiés à la *Politique de protection et de mise ne valeur des milieux naturels de Montréal*.

⁶ Document de type Power Point intitulé : *Le mont Royal L'approche de protection Présentation à la Table de concertation du Mont-Royal 15 mai 2007*
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/BUREAU_MTROYAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MONT%20ROYAL%20PR%C9SENTATION%20TABLE%202007-05-15.PDF

⁷ Le pacte a été conclu le 7 février 2008 entre la Ville et les 14 grandes institutions sous la forme d'engagements volontaires pour la protection et la mise en valeur du mont Royal.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/BUREAU_MTROYAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PACTE.TEXTE%20FINAL.070208_0.PDF

L'implication de l'Université de Montréal est à mentionner. Dans le cadre de travaux académiques, elle a raffiné la connaissance de son territoire sur des sujets très précis comme l'avifaune ou l'environnement entomologique.

Commentaire :

Des progrès notables sont à souligner en matière de connaissance en particulier pour le secteur de la biodiversité.

Paysage et composantes paysagères

L'avenue des Pins, l'Hôpital général de Montréal, le stade Percival-Molson, l'ancien séminaire de philosophie, l'ancienne maison mère des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, l'Oratoire Saint-Joseph ainsi que certains grands secteurs du parc du Mont-Royal ont fait l'objet des principales études paysagères des dernières années.

La section « Le contexte de l'étude » d'un devis pour services professionnels récemment lancé dans le cadre d'un appel public d'offres illustre éloquemment la situation et la solution proposée.

Bien qu'au fil des ans différentes études aient traité de composantes paysagères caractérisant des secteurs de la montagne, aucune n'avait pour objet premier le paysage du mont Royal dans son ensemble. Les études réalisées à ce jour ont plutôt abordé les éléments du paysage de façon ponctuelle, souvent de façon accessoire ou secondaire, et sans les mettre en relation les uns les autres.

Or, la notion de paysage est devenue un incontournable dans la gestion équilibrée de la montagne et, afin d'assurer l'adéquation des interventions sur son territoire, il importe d'en bien connaître les composantes paysagères.

En considération de ce qui précède, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Montréal désirent se doter d'un cadre qui permette de mieux connaître et comprendre les composantes paysagères du mont Royal et de s'assurer de leur prise en compte lors de l'élaboration et de l'évaluation d'interventions à son endroit, d'où le présent devis pour services professionnels.⁸

Entre temps, les vues à partir et vers le mont Royal à protéger ont été qualifiées plus précisément et font l'objet de modifications proposées au Document complémentaire du Plan d'urbanisme.

Commentaires :

Le paysage et les composantes paysagères seront mieux cernés et encadrés avec l'étude de caractérisation dont l'appel public d'offres a été lancé à la fin de 2007. Toutefois la connaissance sur l'intérêt patrimonial des aménagements paysagers demeurera lacunaire.

⁸ *Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal Devis pour services professionnels. Appel public d'offres #07-10583.*

Activités de promotion et diffusion

Outre quelques événements culturels, les actions de promotion et de diffusion se sont limitées à l'élaboration d'instruments de base comme une carte interactive.

Toutefois un soutien financier a été apporté pour le développement des premières phases d'un projet porteur et novateur initié par *Les Amis de la montagne*. Il s'agit de *Le mont Royal, un territoire exposition*. Il comporte deux volets. Le premier vise à développer un outil internet qui incite à la découverte du mont Royal et à la création d'une synergie entre les lieux, les institutions et les associations du territoire. Le second volet consolide le lieu d'accueil principal soit la maison Smith. On y aménagera par exemple une exposition permanente.

Mentionnons, la production d'un document qui souligne la présence de Dr Charles Beveridge le grand spécialiste de l'œuvre de Olmsted, à Montréal et sa participation en tant que conférencier aux activités du mois du Mont-Royal de 2007. Il situe le parc du Mont-Royal dans l'ensemble de la production de Olmsted.

Commentaire :

Il n'existe pas de plate-forme de diffusion internet flexible et conviviale qui pourrait devenir l'adresse de référence.

4. LA MISE EN VALEUR

Les patrimoines du secteur privé

Les montants les plus importants pour l'aide à la restauration ont été accordés au recyclage et à la mise en valeur des maisons Sparrow et Thompson qualifiées de ruines⁹ au *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*. Elles sont situées à la fois dans l'AHNMR et dans le site historique reconnu de L'Îlot-Trafalgar-Gleneagles. Douze autres immeubles privés ont été subventionnés dans le cadre de l'Entente ou dans l'entente tripartite avec la Société d'habitation du Québec.

Des travaux de restauration de certains éléments du patrimoine religieux aussi soutenus dans le cadre de programmes du gouvernement du Québec ont été réalisés. Le chantier majeur dans cette catégorie est certes l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Le pavillon Jean XXIII et la chapelle primitive ont été restaurés et la phase 1 du réaménagement du site est complétée. Le mur d'enceinte de la propriété des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph a aussi fait l'objet de travaux majeurs de remise en état.

Enfin au cimetière Notre-Dame-des-Neiges soulignons la réfection des toitures métalliques de la chapelle de la Résurrection et de l'ancien charnier aujourd'hui mausolée Sainte-Claire-d'Assise, la remise en état de 4 mausolées familiaux d'intérêt patrimonial ainsi que la restauration du monument aux Patriotes. Ces travaux ont été réalisés sans subventions.

Commentaire :

L'amorce de la mise en valeur du site de l'Oratoire est certainement le chantier majeur du secteur privé.

Les patrimoines du secteur para-public (universités et hôpitaux)

L'Université de Montréal en plus de réviser son plan d'aménagement paysager en 2004 à la suite des constructions des nouveaux pavillons, a réalisé des plantations devant le pavillon Roger-Gaudry et a participé avec Les Amis de la montagne au reboisement partiel de l'ancienne pente de ski. Elle a aussi restauré certaines composantes architecturales de ses pavillons d'intérêt patrimonial. Une aide financière a été accordée pour ces derniers travaux. Plusieurs pavillons ont aussi été construits ou achevés pendant cette période.

⁹ Se référer à la description que l'on retrouve au *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ> consulté le 26 janvier 2008.

À l'Université McGill, une zone piétonne en prolongement de la rue Prince-Arthur (square Tomlison) a été aménagée à la suite de la construction de nouveaux pavillons. Une restauration de l'enveloppe architecturale des résidences Gardner, McConnell et Molson a été réalisée en 2006 et 2007. De nouveaux pavillons ont aussi été inaugurés au cours des cinq dernières années.

Du côté des hôpitaux, notons les travaux de restauration au mur de soutènement du pavillon Allan Memorial de l'hôpital Royal-Victoria. Ces travaux ont été soutenus financièrement par le programme de subventions destiné au secteur privé de l'Entente.

Commentaires :

Les partenaires de l'Entente ont accordé, en incluant le programme de la SHO, des montants substantiels au secteur para-public pour la restauration des composantes patrimoniales de leurs parcs immobiliers. Ces institutions sont admissibles aux subventions selon le libellé du Règlement municipal. On peut toutefois s'interroger sur la pertinence du maintien de cette admissibilité compte tenu que :

- ce montant représente une part importante de l'enveloppe destinée au secteur privé;
- les besoins en matière de restauration de ces institutions sont certainement énormes compte tenu de l'ampleur et de l'âge de leur parc immobilier et qu'elles pourraient facilement s'accaparer la totalité de l'enveloppe;
- l'exemplarité en matière de gestion du patrimoine de la part du secteur para-public devrait être démontrée. Bien qu'autonome, ces corporations dont le budget d'opération est financé en très grande partie par le gouvernement du Québec pourraient revendiquer en dernier recours les budgets nécessaires au maintien en bon état de leurs parcs immobiliers situés dans un secteur protégé par ce même Gouvernement;
- il est paradoxal que la Ville participe à la hauteur de 50 % au financement de ce programme de subventions dont une partie est allouée au secteur para-gouvernemental.

Un aspect d'autant plus préoccupant est l'avenir des hôpitaux Royal-Victoria et Hôtel-Dieu. Les travaux de mises aux normes découlant d'éventuels recyclages commanderont des investissements de plusieurs centaines de millions de dollars d'une part, et l'impact économique de l'arrêt de l'activité hospitalière à l'Hôtel-Dieu est susceptible d'être très important dans le quartier, d'autre part.

Les oeuvres d'art public

La restauration du monument à Sir George-Étienne Cartier est en voie d'achèvement. Elle aura nécessité un budget substantiel.

Les parcs et espaces verts

Au parc du Mont-Royal, le secteur du pavillon du Lac aux Castors est celui qui a bénéficié de la plus grande visibilité. Son pavillon a été restauré, un restaurant y a été aménagé, une patinoire réfrigérée a été construite et la redéfinition de ses aires de jeux et de pique-nique est en cours.

À la suite de la cession de la croix du Mont-Royal par donation en 2004 de la Société Saint-Jean-Baptiste à la Ville de Montréal, cette dernière a élaboré un programme de travaux de conservation et de mise en valeur. Certains de ces travaux sont en cours.

Des améliorations locatives ont aussi été apportées à la maison Smith.

L'escalier de l'escarpement a été complètement redessiné et refait. Des travaux importants d'entretien ont été exécutés ou sont en voie de parachèvement à la falaise Upper Trafalgar, au chemin Olmsted (secteur Sommet) et au belvédère Camilien-Houde.

Quant aux autres parcs, mentionnons la réfection de quelques installations sportives du parc Jeanne-Mance ainsi que les travaux de restauration de certains éléments construits (bâtiments de pompage ou clôtures) des parcs Vincent-d'Indy, Rutheford et de la Colline à l'abri réalisés dans le cadre du programme de rénovation des réservoirs Bellingham, McTavish et Côte-des-Neiges.

Enfin, l'acquisition d'une parcelle donnant sur le chemin de la Côte-des-Neiges à la suite d'un transfert de terrain, a permis l'agrandissement du parc Summit.

Le réseau viaire et l'accès à la montagne

L'intervention la plus spectaculaire est sans nul doute le réaménagement de l'échangeur Parc-Pins qui a d'ailleurs nécessité un investissement de quelque 30 M\$. Cette mutation aura aussi permis de compléter les aménagements de la Côte placide dans l'esprit d'Olmsted, de réaliser une partie du chemin de ceinture (tronçon 1) et d'augmenter la biomasse par la plantation de nombreux arbres et arbustes à proximité de la bretelle des Pins ouest et du stade Percival-Molson.

Le tracé du tronçon 2 du chemin de ceinture (secteur du Lac aux Castors à l'échangeur Remembrance) est déterminé. Pour les tronçons 3, 4 et 5, une entente a été conclue avec le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges et une entente de principe est intervenue avec l'Université de Montréal.

Enfin, une étude a été réalisée pour définir le concept des interfaces entre le parc du Mont-Royal et le centre-ville et une étude pour l'aménagement de l'accès Peel est en cours.

On note que les travaux majeurs comme le réaménagement de l'échangeur Parc-Pins sont soutenus financièrement dans des programmes autres que ceux de l'Entente.

Commentaire :

D'aérien et bétonné, l'échangeur Parc-Pins aura muté en un ouvrage de voirie apprécié par la majorité. La traversée des **quinze** voies véhiculaires qui séparent désormais le terrain à l'angle sud-est du carrefour à la Côte placide du parc, se fait à l'aide d'une série de feux de circulation plutôt que par passerelles !

5. LES INSTRUMENTS DE GESTION

Les efforts sont ici considérables. Au cours des cinq dernières années, des progrès substantiels ont été réalisés en matière de partage de valeurs et d'objectifs chez les gestionnaires municipaux, les grands propriétaires et le milieu associatif. L'importance du mont Royal est désormais convenue à tous les niveaux. Certains aspects du mont Royal ont fait l'objet d'énoncés d'orientations dans le Plan d'urbanisme de 2004, de reconnaissances dans les politiques municipales sur les milieux naturels et le patrimoine, de considérations dans la nouvelle réglementation d'urbanisme de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, de modifications réglementaires concernant l'abattage des arbres dans le même arrondissement et d'une révision de directives sur l'aménagement paysager à la Ville de Westmount.

Bien que la procédure de Règlement de contrôle intérimaire¹⁰ prévu à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme était disponible pour tenir du nouveau statut du mont Royal, les arrondissements et la Ville de Westmount l'ont rejeté afin d'éviter le gel de tout développement. Toutefois, dans l'intervalle, ils ont chacun adopté une résolution à soumettre les projets majeurs à une consultation publique qui serait menée par l'Office de consultation publique de Montréal.

La mise en place du Bureau du Mont-Royal en juin 2004 a démontré l'importance que la Ville de Montréal accorde à sa montagne. Elle lui a en effet confié comme principal mandat d'élaborer et de proposer :

- un plan de mise en valeur du mont Royal valable pour les deux prochaines décennies;
- un cadre de gestion pour assurer la protection du mont Royal.

Le Bureau est aujourd'hui soutenu par la Table de concertation du Mont-Royal instaurée en septembre 2004. Depuis le début de ses travaux en 2005, la TCMR a obtenu 22 consensus auprès des représentants des milieux institutionnel, associatif et municipal. Ils portent sur l'accessibilité, la protection et la mise en valeur de l'arrondissement et contribuent de manière efficace à la gestion harmonieuse de ce territoire. Un projet de pacte patrimonial du Mont-Royal¹¹ qui propose des engagements aux institutions en matière de protection des patrimoines a aussi été élaboré.

¹⁰ Depuis, le règlement de contrôle intérimaire limitant les nouvelles constructions afin de protéger et mettre en valeur le mont Royal a été adopté le 14 janvier 2008.

¹¹ Il a été conclu entre la Ville de Montréal et les 14 institutions le 7 février dernier. Il porte sur des engagements volontaires visant la protection et la mise en valeur du mont Royal.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/BUREAU_MTROYAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/CART E%20DES%20ENGAGEMENTS-070208_0.PDF

Des études visant à dresser un portrait des clientèles du mont Royal ou à connaître les modes de gestion d'autres grands parcs canadiens ou américains ont été réalisées afin de mieux concevoir les instruments de gestion.

En collaboration avec le Bureau et la TCMR, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville a élaboré un projet de *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal*. Différentes modifications au *Document complémentaire du Plan d'urbanisme* qui se traduit par de nouvelles mesures et qui sont en corrélation avec le Plan de protection ont été proposées. D'ailleurs, le Conseil municipal a récemment adopté un règlement à cet effet et a soumis tant les modifications proposées que le Plan de protection et de mise en valeur à la consultation publique.

À l'initiative de l'arrondissement Plateau—Mont-Royal, une consultation publique intitulée « les Échanges Parc-Pins » a eu lieu à l'automne 2007. Elle visait à définir la vocation des terrains municipaux bordant la nouvelle intersection des avenues du Parc et des Pins, un lieu on ne peut plus stratégique à bien des égards. Plus de 200 citoyens intéressés ont participé à l'une ou l'autre des étapes de cette consultation. Il en a résulté que « les gens ont fait valoir leur désir que soit aménagé un espace vert sur ces terrains, tout en apportant des pistes pour bonifier les 2 hypothèses retenues, soit le grand parc et le parc de proximité. »¹²

De son côté le gouvernement du Québec a adopté le décret sur l'AHNMR en 2005 et a ajouté un axe spécifique à l'AHNMR avec le budget afférent en 2006 à l'entente sur le développement culturel de Montréal.

Quant aux grandes institutions, notons les efforts remarquables du plus grand propriétaire foncier de l'AHNMR. En effet, dans la foulée de l'élaboration du Plan directeur d'aménagement du cimetière Notre-Dame-des-Neiges et des consultations publiques, un accord de développement a été ratifié par la Ville de Montréal et la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Cet accord s'est décliné entre autres dans une entente de gestion pour le bois Saint-Jean-Baptiste avec la Ville en 2005. Depuis le Cimetière s'est aussi doté d'un plan directeur pour la gestion des arbres et des bois.

Il était mentionné au contrat de ville de 2003 que des modalités de délégation à la Ville de la gestion du territoire qui ferait l'objet d'un décret gouvernemental de protection seraient convenues. Pas nécessairement dans ce contexte de délégation mais davantage pour simplifier les procédures, le MCCCCF et la Ville ont établi que les demandes d'autorisation ministérielle en vertu des articles 48 et 49 de la Loi sur les biens culturels seraient recueillies par les arrondissements municipaux évitant ainsi aux demandeurs de se présenter à deux guichets. Depuis les Services des permis des arrondissements acheminent à la Direction de Montréal du MCCCCF les demandes d'autorisation. Cette Direction traite les demandes considérées

¹² Tirée du site de la Mairie d'arrondissement consulté le 27 janvier 2008. <http://ville.montreal.qc.ca/>

comme mineures et transfère celles plus importantes à la Direction du patrimoine (environ 30 %).

C'est ainsi que les instances municipales et ministérielles ont reçu 502 demandes depuis 2003. Elles ont traité séparément mais en concertation plus de 400 demandes de travaux pouvant consister à l'abattage d'un arbre mort sur une propriété privée à la construction d'un pavillon universitaire. On note que le MCCCCF a refusé 17 demandes à ce jour en concertation ou non avec les arrondissements.

Les grandes institutions auront évidemment généré une quantité importante de demandes soit 115.

La majorité des autorisations délivrées aux institutions universitaires ou hospitalières concernent des mises aux normes de sécurité qui impliquent par exemple l'ajout d'équipements ou d'accessoires mécaniques.

Pour la gestion des arbres, 55 autorisations ont été délivrées par les deux instances pour abattre 439 arbres. Il est étonnant de constater qu'aucune demande à cet effet n'a été formulée pour le parc Summit ou le cimetière Mont-Royal. Il est probable que les responsables de la gestion de ces territoires considèrent ces opérations comme étant de l'entretien et que de ce fait, elles ne nécessitent pas d'autorisation ou de permis.

Plusieurs autorisations délivrées traitent de nouvelles constructions. On a autorisé depuis 2003, entre autres, quatre nouveaux pavillons universitaires, trois gymnases, quatre mausolées familiaux, quatre résidences unifamiliales, un complexe résidentiel, un mausolée collectif et de nombreux agrandissements dont celui d'un stade Percival-Molson.

Commentaires :

Les partenaires de l'Entente ont eu à investir très peu pour l'instauration de tous ces instruments de gestion. Ceci est dû à l'important déploiement de leurs ressources internes tant humaines que budgétaires. Soulignons toutefois que plus de 400 permis ont été analysés à la fois par les arrondissements et le MCCCCF.

Il faut saluer le tour de force de la TCMR qui a amené le partage des valeurs et objectifs chez les gestionnaires municipaux, les grands propriétaires et le milieu associatif. Il va sans dire que le produit principal de la TCMR est le consensus du 15 mai 2007 portant sur les régimes de protection du mont Royal. Ce partage s'est également reflété dans le projet de Pacte patrimonial négocié par le Bureau du Mont-Royal.

Le 24 novembre dernier avec la conclusion de la « consultation publique » *Les échanges Parc-Pins*¹³, l'avenir des terrains publics rendus disponibles à la suite de la démolition de l'échangeur Parc-Pins a été scellé. Il est étonnant que 150 citoyens¹⁴ directement concernés puissent décider de l'avenir d'un secteur d'importance métropolitaine inscrit dans un territoire d'intérêt national.

¹³ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_dad=portal&_pageid=98,9055927&_schema=PORTAL

¹⁴ GIRARD Mario, *Les citoyens veulent un grand parc*, La Presse, 25 novembre 2007, A9.

6. CONCLUSION

Une synthèse de la connaissance acquise sur le patrimoine bâti est requise. Elle aura l'avantage d'identifier les lacunes donc les études complémentaires à entreprendre. L'harmonisation de la gestion des permis auprès des arrondissements sera alors plus aisée.

Un plan d'action en matière d'acquisition de connaissance est souhaitable pour les cimetières.

Une étude globale de potentiel archéologique du territoire permettra d'identifier des secteurs et des thèmes de recherche pour une meilleure gestion du territoire. On pourra ainsi mieux discriminer la nature des interventions à réaliser en contexte d'aménagement, de conservation et de mise en valeur.

Des actions doivent être inscrites à une prochaine programmation afin d'identifier les aménagements paysagers d'intérêt historique.

La création d'un site internet spécifique pour l'AHNMR à l'exemple de celui du Vieux-Montréal s'avérera une plate-forme plus performante pour la diffusion des connaissances de l'ensemble des intervenants.

Une réflexion quant à l'admissibilité des universités et des hôpitaux au programme de restauration géré par la Ville doit être faite.

L'impact du recyclage des hôpitaux Royal-Victoria et Hôtel-Dieu doit être analysé rapidement par les différents intervenants.

Les modalités d'autorisations et/ou de permis pour les opérations courantes d'entretien des arbres des parcs ou des propriétés institutionnelles doivent être déterminées et généralisées.

Enfin, il est important de rationaliser rapidement la gestion des autorisations et des permis par un transfert de gestion à la faveur des villes.

ANNEXE

Mise en garde: Cette liste n'a pas la prétention de répertorier toutes les actions visant la protection et la mise en valeur du mont Royal réalisées depuis les 5 dernières années par les instances municipales, ministérielles ou les grandes institutions propriétaires. Elle doit être considérée au titre d'instrument de travail.

Description de l'action

Acquisition de connaissance et sa diffusion

Connaissance du patrimoine bâti et historique

Chronologie des événements reliés à l'évolution du mont Royal et de son parc y compris ceux reliés à sa couronne basilicale

Recueil iconographique historique

Évaluation du patrimoine urbain (4 arrondissements et Westmount)

Connaissance du mont Royal : le bâti

Campus de l'Université de Montréal et secteur adjacent - Étude typomorphologique

Étude typomorphologique de l'Université de Montréal et d'une partie des arrondissements d'Outremont et de CDN/NDG

Étude de mise en valeur des propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et Collège Marianapolis: Empreintes et reliefs du Domaine de la montagne

Synthèse des études réalisées en 2006 sur les propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice

Quartier général des incendies - Étude patrimoniale

Étude de caractérisation de l'AHNMR

Les valeurs et les patrimoines du mont Royal: Objectifs de conservation et de mise en valeur et principes d'intervention

Projet pilote d'identification et de documentation des propriétés contributives du mont Royal dans le cadre du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux

Gestion du mont Royal. Réglementation sur le bâti

Connaissance du patrimoine funéraire

État des lieux et plans d'action pour la conservation et la mise en valeur des composantes patrimoniales des cimetières du mont Royal

Concept d'une vigile citoyenne dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Achat de copies du rapport de surveillance au cimetière CNDDN

Pré-inventaire et état des bronzes au CNDDN

Connaissance patrimoine archéologique

- Étude de potentiel archéologique et stratégie d'inventaire au parc Percy-Walters
- Étude de potentiel archéologique complexe des Sciences de la vie
- Évaluation du potentiel archéologique du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et proposition de stratégies d'intervention
- Surveillance archéologique, enfouissement de réseaux de distribution rue Redpath
- Étude de potentiel Collège Notre-Dame et inventaire
- Étude de potentiel archéologique chapelle Outremont du cimetière Mont-Royal et inventaire
- Étude de potentiel archéologique dans le cadre du redéploiement du CUSM: site de la montagne et inventaire ponctuel
- Avis de découverte fortuite au 3053, avenue Cedar
- Étude de potentiel archéologique du chemin de la Côte-des-Neiges et de ses abords
- Étude de potentiel et inventaire archéologique exploratoire site de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal
- Étude de potentiel archéologique du site de l'ancienne maison -mère des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie et inventaire ponctuel
- Étude de potentiel archéologique de l'intersection des Pins/Chemin de la Côte-des-Neiges, échangeur Remembrance, et intersection Cedar/Chemin de la Côte-des-Neiges
- Étude de potentiel archéologique et inventaire au CNDDN
- Étude potentiel et supervision Stade Percival-Molson
- Interventions archéologiques requises pour le réaménagement des grands parcs
- Étude de potentiel sur la rue de la Montagne
- Inventaire et fouille dans le chemin Queen-Mary

Connaissance patrimoine naturel ou des milieux naturels

- Érable de Norvège sur le mont Royal - Étude de cas - Considérations écologiques
- État de situation sur les bois de l'AHNMR
- Étude sur les espaces verts et les potentiels de verdissement des espaces gris de l'AHNMR
- Inventaire forestier du Nerprun à l'extérieur du parc du Mont-Royal
- Caractérisation du milieu naturel du collège Marianapolis et du Grand Séminaire. Inventaire floristique et faunique des milieux naturels des propriétés des sulpiciens
- Inventaire de la végétation du mont Royal
- Gestion des eaux de surface et des milieux humides sur le mont royal
- Inventaire avifaune de l'AHNMR
- Inventaire des amphibiens et des reptiles sur le mont Royal

Espaces naturels et semi-naturels du campus de l'Université de Montréal

Inventaire cartographique des végétaux des zones aménagées situées sur le campus pus de l'Université de Montréal

Bilan entomologique des espaces "naturels" du campus de l'Université de Montréal - Partie 1

Avifaune du campus de l'université de Montréal

Caractérisation des qualités écologiques et élaboration de l'application du modèle de réseau écologique

Élaboration du programme de gestion de la biomasse

Élaboration de mesures réglementaires visant la protection des milieux naturels à intégrer au Plan de préservation, au Document complémentaire.

Connaissance du paysage

Caractérisation des paysages institutionnels

Étude cartographique de l'évolution des paysages

Étude sur l'évolution historique du paysage du mont Royal

Documentation du paysage du mont Royal

Proposition d'amélioration de l'organisation du domaine publique entre la ville et le parc

Qualification des vues des sites du Grand Séminaire et du Collège Marianapolis ou analyse paysagère du site du séminaire de philosophie

Caractérisation du paysage du mont Royal

Élaboration de l'approche générale au regard des vues depuis et vers le mont Royal

Élaboration de mesures réglementaires visant la protection des vues

Élaboration de mesures réglementaires visant à resserrer les taux d'implantation et les hauteurs permis des caractéristiques du bâti existant

Promotion

Carte interactive de l'AHNMR pour le site internet

Événement culture sur le mont Royal

Symposium (interventions artistiques temporaires en 2003)

Symposium (interventions artistiques temporaires en 2004)

Diffusion

Un territoire exposition, phase 1: Inventaire des outils d'interprétation utilisés par les institutions présentes dans l'AHNMR

Un territoire exposition, phase 2: Un réseau pour l'exploration du territoire

Illustrations du plan de protection et de mise en valeur

Photographies aériennes

Préparation et traduction de l'étude sur le parc du Mont-Royal dans l'œuvre de Olmsted

Entente de partenariat avec le Centre de la montagne pour la mise en place d'une structure d'accueil

Mise en valeur

Patrimoines du secteur privé

Maison Sparrow

Maison Thompson

3970, chemin de la Côte-des-Neiges

1518, avenue Cedar

3005, avenue Cedar

3027, avenue Cedar

4920-4922, rue Piedmont

3850, rue Sewell, 72-82, rue Saint-Cuthbert, 3849-3859, rue Saint-Urbain

3968-3988, rue Saint-Urbain

93, avenue McCulloch

1507, avenue du Docteur-Penfield

115-119, avenue du Mont-Royal Ouest

4137-4141, avenue de l'Esplanade

5085, avenue Decelles

Restauration des toitures de la chapelle de la Résurrection et du mausolée Sainte-Claire d'Assise (ancien charnier) au CNDDN

Remise en état des charniers familiaux Boileau, Skelly, Ouimet et Larose au CNDDN

Restauration du monument aux Patriotes

Restauration du pavillon Jean XXIII oratoire Saint-Joseph

Restauration de la petite chapelle primitive de l'Oratoire Saint-Joseph

Réaménagement du site de l'oratoire Saint-Joseph

Restauration du mur d'enceinte des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph

Grand séminaire

Patrimoines du secteur para-public (hôpitaux et universités)

Mur de soutènement du pavillon Allan Memorial Hôpital Royal-Victoria
Pavillon de la faculté de l'Aménagement de l'Université de Montréal
2900, boulevard Édouard-Monpetit (Université de Montréal)
Reboisement partiel de la pente de ski de l'Université de Montréal
Plantation d'arbres d'ornement en façade du pavillon Roger-Gaudry de l'université de Montréal
Révision du plan d'aménagement paysager du campus de l'Université de Montréal
Aménagement de la zone piétonne Tomlison Square (prolongement de la rue Prince-Arthur)
Restauration des enveloppes architecturales des résidences Gardner, Molson et McConnell

Œuvres d'art public

Restauration du monument à Sir George-Étienne Cartier

Parcs et espaces verts

Restauration de la croix du Mont-Royal
Aménagement de l'aire de jeux dans le secteur du Lac aux Castors (honoraires professionnels)
Reconstruction de l'escalier de l'Escarpement
Agrandissement du parc Summit (transfert de terrain)
Restauration du Pavillon du Lac aux Castors
Construction d'une patinoire réfrigérée au Lac aux Castors - addenda 1 aux honoraires professionnels
Étude sur les services alimentaires - secteur du Lac aux Castors
Achat d'un canon à neige - secteur du Lac aux Castors
Construction d'une patinoire réfrigérée au Lac aux Castors
Restaurant au Lac aux Castors
La falaise Upper Trafalgar
Le belvédère Camillien-Houde
Réfection au sommet du chemin Olmsted
Voûte de communications principale de l'antenne de télécommunication
Études de reconfiguration de l'échangeur Côte-des-Neiges / Remembrance
Étude préliminaire interfaces entre le parc du Mont-Royal et le centre-ville
Réfection d'installations sportives du parc Jeanne-Mance
Restauration des parcs Vincent-D'Indy (réservoir Vincent-d'Indy) et Rutheford (réservoir McTavish) ainsi que des installations du réservoir de la Colline à l'abri (Côte-des-Neiges)

Amélioration locative à la maison Smith

Réseau viaire et accès à la montagne

Aménagement de l'entrée Peel (honoraires professionnels)

Échangeur Parc-Pins

Mise en place du chemin de ceinture (partie côte Placide)

Aménagement d'une traverse piétonne à la hauteur du monument Sir George-Étienne Cartier

Aménagement du chemin de ceinture du Lac aux castors au chemin de la Côte-des-Neiges

Étude scénarios pour la réfection de Côte-des-Neiges et Remembrance

Chemin de la Côte-des-Neiges (plan général de mise en valeur et esquisses pour le réaménagement du parc Troie)

Étude de scénarios (24) en vue de choisir une solution de réfection ou de réaménagement de l'étagement chemin Côte-des-Neiges / chemin Remembrance

Réaménagement du chemin Queen-Mary

Instrument de gestion (élaborés ou mis en place depuis 2003)

Adoption d'un avenant au Contrat de Ville visant le transfert de gestion de l'AHNMR à la Ville et l'affectation d'un budget spécifique

Énoncé d'orientations pour le mont Royal dans le cadre du Plan d'urbanisme adopté en 2004

Reconnaissance de la nécessité de mesures de protection dans la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels

Nouvelle réglementation d'urbanisme et sur les PIIA arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Modification réglementaire pour restreindre l'abattage des arbres dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Révision d'une directive sur l'aménagement paysager à Westmount

Création du Bureau du Mont-Royal en 2004

Création de la Table de concertation du Mont-Royal (TCMR) en 2004 et début des travaux en 2005

Adoption par le gouvernement du Québec du décret créant l'AHNMR

Reconnaissance de la nécessité de mesures de protection dans la Politique du patrimoine

Ajout à l'Entente en 2006 de l'axe 5 relatif à l'AHNMR

Consensus de la TCMR sur les régimes de protection

Projet de Plan de préservation et de mise en valeur du Mont-Royal

Projet de modification du Document complémentaire au Plan d'urbanisme

Les échanges Parc-Pins (Consultation publique)

Carte des engagements proposés aux institutions en matière de protection des patrimoines dans le cadre du projet de Pacte patrimonial du mont Royal

Animation des séances de la Table de concertation

Intégration de l'archéologie au Plan de préservation et de mise en valeur du mont Royal

Étude prospective du parc du Mont-Royal en comparaison avec quatre grands parcs canadiens et américains

Étude prospective des activités et services dans les grands parcs urbains (volet patrimoine)

Clientèle du parc du Mont-Royal et du parc Jeanne-Mance

Étude au sujet des clientèles de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

Entente de gestion du bois Saint-Jean-Baptiste avec le CNDDN

Plan directeur pour la gestion des arbres et des boisés

Nouvelles constructions (autorisées par le MCCCCF)

Pavillon Marcelle-Coutu (Institut de recherche en immunologie et en cancérologie de l'Université de Montréal)

Pavillon Jean-Coutu (Faculté de pharmacie)

École polytechnique /Pavillon Lassonde

Complexe des sciences de la vie de l'université McGill (pavillon Bellini et pavillon de recherche sur le cancer)

Institut et hôpital neurologiques de Montréal de l'Université McGill

Agrandissement du stade Percival-Molson

Mausolée Esther-Blondin (Phase 1) CNDDN

Charniers familiaux (3) CNDDN

Zone opérationnelle CNDDN

Complexe résidentiel sur Cedar

Gymnases d'institution d'enseignement (Jean-de-Brébeuf, les Marcellines, collège Notre-Dame)

Agrandissement de la chapelle du crématorium du CMR

Maisons unifamiliales (4)